

CORRIGE N° 7

LES INSTRUCTIONS TECHNIQUES

1/5

INSTRUCTION TECHNIQUE

GESTION DES DECHETS de carton

	Date	Nom	Visa
Rédaction	07/97		
Approbation	07/97		

I. OBJET

Cette instruction technique définit les moyens techniques et humains mis en place sur le site XXXXXXXXXXXX de XXXXXXXXXXXX pour assurer la gestion des déchets de carton.

II. DOMAINE D'APPLICATION

Cette instruction technique concerne l'ensemble des déchets de cartons produits par le site de XXXXXXXXXXXX : cartons d'emballage des matières premières, pertes en ligne, cartons souillés.

III. RESPONSABLE

IV. PRINCIPE

Collecte interne

Les emballages cartons sont collectés en différents points de l' usine dans des box spécifiques puis acheminés vers la zone déchets (cf. plan de localisation en annexe).

Tri à la source

Chaque service doit s' assurer de la qualité du tri à la source de ces emballages carton, afin de faciliter la mise en balles effectuées dans la zone à déchets et leur recyclage.

Evacuation interne

Les équipes de fabrication et le service des expéditions assurent l' acheminement des box jusqu' à la presse à balles.

Les box sont échangés. Les vides sont immédiatement rangés à leur emplacement de collecte.

Mise en balles et stockage

Les emballages cartons sont mis en balles par l' équipe de production selon le mode opératoire Les palettes ainsi constituées sont stockées sur une zone réservée localisée sur le plan joint en annexe 1.

Enlèvement des emballages cartons

Fréquence: XX mercredis /mois

L' enlèvement est assuré par la société par camion

Le service Appros assure le chargement des palettes dans le camion.

Mentionner le nombre de palettes enlevées à titre indicatif, sur le bon d' enlèvement : les quantités pesées seront transmises par la société XX ultérieurement

Enlèvement des déchets : consignes générales

Pour tout enlèvement de déchets le service doit :

- vérifier le bon d'enlèvement : toutes les rubriques doivent être remplies (annexe 3)
- le signer
- l'archiver
- remplir le cahier de gestion des déchets rangés au service Appros (annexe 4)

Récapitulatif mensuel des quantités enlevées

Ce récapitulatif est établi par le service Environnement à partir du cahier de suivi des déchets

La vérification des factures

Elle est effectuée par le service comptabilité et le service l'environnement en collaboration avec le service Appros, la maintenance à partir du récapitulatif mensuel

ANNEXE 1 : Plan de stockage des déchets

ANNEXE 2 : BORDERAU D'ENLEVEMENT DES DECHETS

Nom

Date d'exécution

Coordonnées de la société de transport

N° du véhicule

Bon pour
benne

Préciser si c'est une vidange ou un échange de

Quantité enlevée

Préciser le volume et/ou le poids

Lieu de vidage
éliminatrice

Préciser le nom et d'adresse de la société

Signature Client

Signature chauffeur

Remarque :

Le bon d'enlèvement doit au moins indiquer les rubriques ci dessus.

Des informations complémentaires peuvent y figurer selon les besoins internes de la société de transport.

	INSTRUCTION TECHNIQUE	2 / 3
	GESTION ET SUIVI DES CONSOMMATIONS EN EAU	

4. Contrôle de la facturation

Ce contrôle est assuré par le responsable du service Maintenance 2 fois par an.

5. Enregistrement et suivi des interventions sur les équipements «consommateurs» d'eau

Un suivi des interventions réalisées est rempli par service Maintenance. (cf.)

IV. ENREGISTREMENTS

Feuille de relevé des compteurs

Suivi des consommations en eau et de l'indicateur eau/production

Suivi des interventions réalisées

IV. ARCHIVAGE

L'archivage des relevés de mesures est réalisé par le service Maintenance.

L'archivage de l'exploitation des résultats est réalisé par le service Qualité Environnement

V. ANNEXE

Feuille de relevé des compteurs

Date	compteur eau de ville Volume relevé (m3)	compteur eau de forage Volume relevé (m3)	Consommation eau de ville (calcul en m3) A	Consommation eau de forage (calcul en m3) B	Volume Total (calcul en m3) A +B

	INSTRUCTION TECHNIQUE	3 / 3
	GESTION ET SUIVI DES CONSOMMATIONS EN EAU	

Suivi des consommations en eau et calcul de l'indicateur ratios de consommation/production

Mois	consommation en eau (C)	Production globale en kg (D)	Indicateur C/D

Suivi des interventions sur les « équipements consommateurs » d'eau

Date d'intervention	Nature de l'intervention	Effectuée par	Remarques